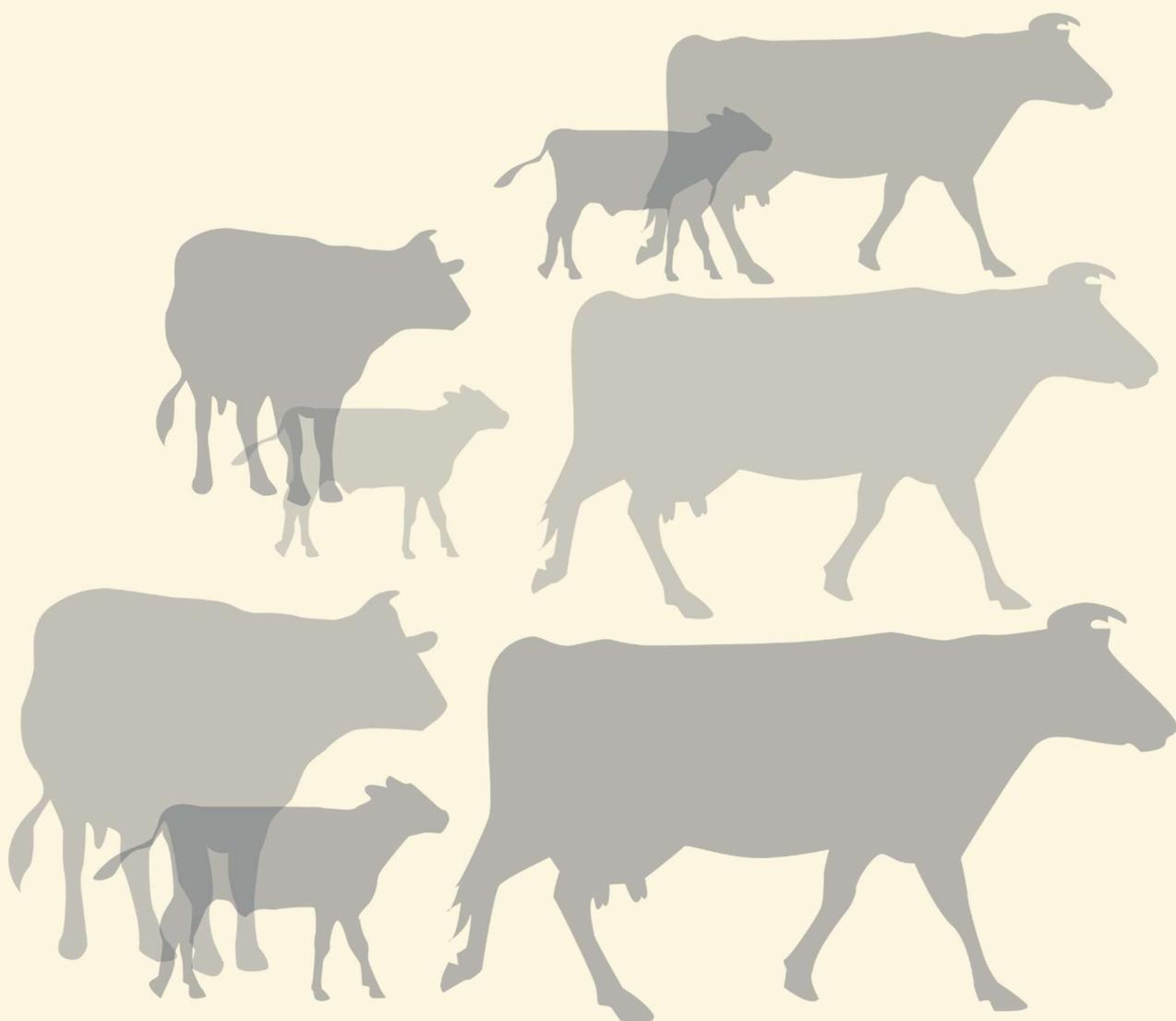


Les chiffres de l'insémination par l'éleveur Campagne IA 2020-2021

Bilan des inséminations animales bovines 2021





Collection

Résultats

Responsable de la rédaction :

Denis FARADJI (Institut de l'Élevage)

Mise en page :

Alice GURBANOV (Institut de l'Élevage)

INTRODUCTION

Le bilan annuel des inséminations animales (IA) bovines est une série d'articles qui présentent les statistiques nationales des différentes pratiques de reproduction par IA observées sur les femelles de races laitières et allaitantes en France.

Les articles présents dans cette série sont :

- Le point sur l'insémination en semence sexée
- **Les chiffres clefs de l'insémination animale par l'éleveur (IPE)**
- Statistiques générales des inséminations sur femelles laitières
- Statistiques des inséminations sur femelles laitières : zoom sur le croisement laitier
- Statistiques des inséminations sur femelles laitières : zoom sur le croisement viande
- Statistiques générales des inséminations sur femelles allaitantes

Ces statistiques sont obtenues à partir des données enregistrées par les entreprises de mise en place (EMP) dans le Système National d'Information Génétique des bovins (SIG) au 15 avril 2022. Les résultats sont présentés sur la période d'une campagne de reproduction qui s'étend du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021, on parlera de **campagne 2021** ou de **l'année 2021**.

Une IA est déclarée de rang 1 (IAP) si elle est la première après la naissance de la femelle ou après un vêlage, quel que soit le nombre d'IA de la série tant qu'elle n'est pas interrompue par un vêlage, et tant qu'elle ne dure pas plus de 365 jours.

Le taux de non-retour 18-90j (TNR18-90j) est le pourcentage de femelles inséminées pour la première fois au cours d'une période donnée et qui n'ont pas été inséminées de nouveau 90 jours après la première insémination.

Ces publications sont une source d'information pour l'ensemble des utilisateurs qui s'y intéressent : entreprises de mises en place, de conseils, éleveurs, professionnels de l'élevage, enseignants, ... Les résultats présentent et analysent la reproduction par la voie femelle. D'autres publications, comme le bilan génétique de l'insémination animale (BGIAP), le bilan d'indexation laitière ou le tableau de bord des IA présentent des statistiques équivalentes et plus complètes de l'utilisation des taureaux d'IA et la diffusion du progrès génétique par la voie mâle.

Table des matières

1. Activité insémination par l'éleveur sur la campagne 2021	2
2. Comparaison de l'activité des entreprises de mise en place et des éleveurs inséminateurs	4
3. Typologie des IA réalisées par les éleveurs-inséminateur	5
3.1. Principales races de taureaux utilisées	5
3.2. Principales races de femelles inséminées	7
3.3. Stratégies de reproduction des éleveurs IPE.....	8
4. Situation démographique et géographique des élevages IPE.....	9
4.1. Activité IPE et taille des troupeaux	9
4.2. Cartographie de l'activité IPE	10
5. Délai d'enregistrement des inséminations.....	15
6. Annexes	17
Annexe 1 : Activité insémination réalisée par les éleveurs IPE durant la campagne 2021.....	17

Liste des figures

Figure 1 : Part des Inséminations totales (IAT) réalisées en 2021, part type d'opérateurs	2
Figure 2 : Evolution du nombre d'IA Totales IPE par campagne depuis 2010.....	3
Figure 3 : proportion des races de taureaux utilisées en IPE	5
Figure 4 : Taux d'insémination IPE par race de taureaux (Lait).....	5
Figure 5 : d'insémination IPE par race de taureaux (Allaitant).....	6
Figure 6 : Répartition des races de femelles laitières inséminées IPE	7
Figure 7 : Répartition des races de femelles allaitantes inséminées en IPE	7
Figure 8 : Répartition des IAP par type d'accouplements et type de femelles	8
Figure 9 : Proportion d'IAP IPE par classe d'activité IAP des cheptels	9
Figure 10 : Délai d'enregistrement des IA	16

Liste des tableaux

Tableau 1 : Gradient de l'activité inséminations dans les élevages IPE	3
Tableau 2: Activité insémination par type d'opérateur de mise en place - campagne 2021.....	4
Tableau 3 : Nombre et % d'IA en semence sexée en 2021	8
Tableau 4 : Répartition des IAP par type de femelles et d'opérateurs	9
Tableau 5 : Délai moyen et percentile90 des apports d'IA dans le SIG par type d'opérateurs IA	15
Tableau 6 : Cinétique d'apport des IA dans le SIG par catégorie d'opérateurs IA	15

Liste des cartes

Carte 1 : Effectifs d'élevages actifs par département (2021).....	11
Carte 2 : Activité IAP sur femelles de races laitières (2021).....	12
Carte 3 : Activité IAP sur femelles de races allaitantes (2021).....	13
Carte 4 : Evolution des effectifs d'élevages IPE par département depuis 2017	14

Liste des annexes

Annexe 1 : Activité insémination réalisée par les éleveurs IPE durant la campagne 2021.....	17
---	----

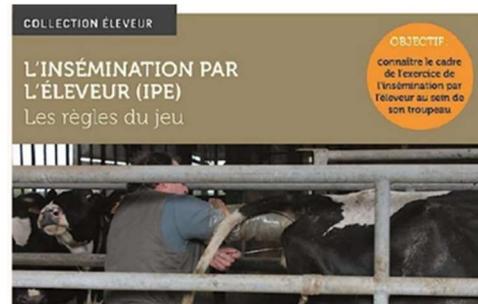
Les chiffres de l'insémination par l'éleveur en 2021

L'analyse de l'activité insémination (IA) dans les élevages qui pratiquent l'insémination par l'éleveur (IPE) est présentée pour la première fois cette année, par campagne d'activité entre les dates du 01/10 de l'année n-1 (2020) et le 30/09/de l'année n (2021), aussi les termes « campagne 2021 » ou « 2021 » se réfèrent à cette période. A la différence de l'année civile, cette période décrit mieux les actes observés dans les élevages bovins au cours d'une campagne de reproduction.

En 2021, on dénombre 834 256 inséminations bovines (IA totales) réalisées par les éleveurs et enregistrées dans 5 604 élevages. Cela représente une augmentation de +8% des inséminations et de +4% du nombre d'élevages par rapport à la campagne précédente.

L'acte d'insémination réalisé directement par l'éleveur au sein de son troupeau est une pratique qui se développe. La popularité croissante de cette pratique est en lien avec l'augmentation de la taille des troupeaux et avec la volonté des éleveurs de piloter de façon autonome la reproduction de leurs animaux, tant en réduisant le coût des mises en place, qu'en maîtrisant l'acte technique.

Une [plaquette éditée par l'Institut de l'Élevage](#) en 2017 précise quelles sont les règles du jeu pour les éleveurs qui choisissent de réaliser les inséminations des femelles de leurs troupeaux par eux-mêmes.



1. Activité insémination par l'éleveur sur la campagne 2021

Durant la campagne 2021, 834 256 inséminations ont été réalisées par les éleveurs-inséminateurs. Cette activité représente 13% de l'ensemble des IA totales (IAT) mises en place en France ; ce ratio est identique sur les IA premières (IAP). La part des inséminations réalisées par les IPE sur le total, a augmenté de +1% par rapport à la campagne 2020. (Figure1 ci-dessous)

6 605 534 IAT - campagne 2021

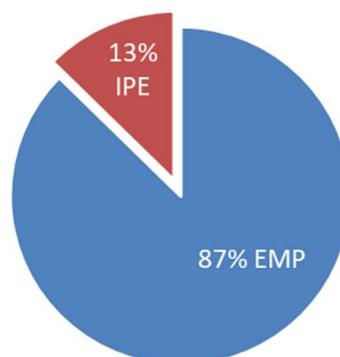


Figure 1 : Part des Inséminations totales (IAT) réalisées en 2021, part type d'opérateurs

La Figure 2 présente l'évolution de l'activité IPE depuis 2010. En 2021, ce sont 63 407 IAT supplémentaires qui ont été réalisées par les IPE, soit +8% d'activité par rapport à la campagne précédente. On notera que le cap des 800 000 doses mises en place a été franchi. En dix ans les inséminations réalisées par les IPE, ont progressé de +521 000 IAT.

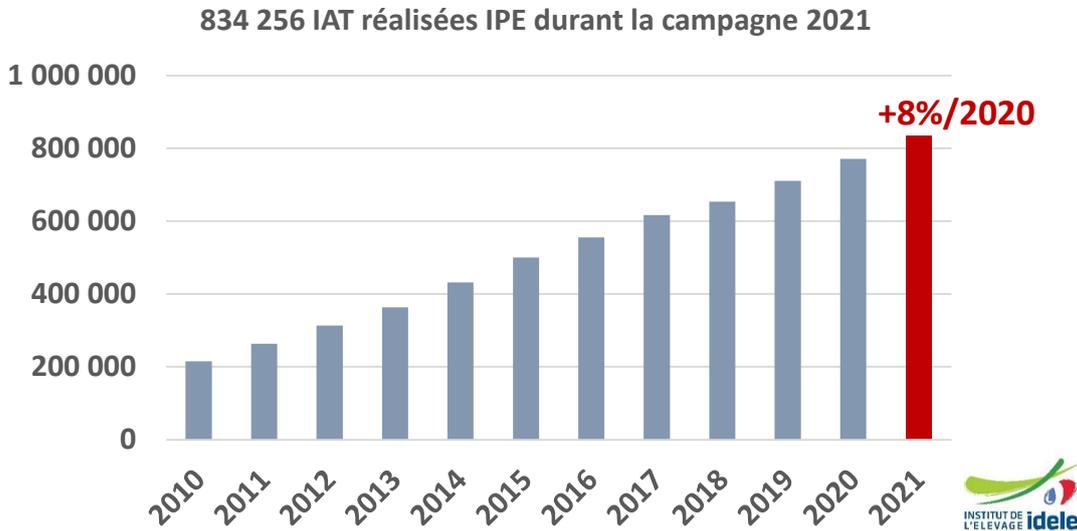


Figure 2 : Evolution du nombre d'IA Totales IPE par campagne depuis 2010

Au cours de la campagne d'activité 2021, les inséminations ont été enregistrées par 74 555 élevages. Parmi lesquels 5 604 sont des élevages enregistrés IPE. Ils représentent 7,5% des élevages qui pratiquent l'insémination. Tous les élevages ne pratiquent pas l'IPE de façon exclusive, le tableau 1 ci-dessous présente la part des IA réalisées par l'éleveur sur le total des inséminations enregistrées sur la campagne 2021.

Tableau 1 : Gradient de l'activité inséminations dans les élevages IPE

%IAT IPE/IAT total par élevage	nb d'élevages	% des éleveurs IPE
[1-20%]	232	4,1%
[20-50%]	249	4,4%
[50-80%]	357	6,4%
[80-99%]	1017	18,1%
100%	3749	66,9%
Total général	5604	100,0%

Pour près de 70% des élevages (66.9%), la pratique de l'IPE est exclusive et l'entreprise de mise en place (EMP) n'intervient pas. En revanche 15% des éleveurs IPE ont recours à l'inséminateur de l'EMP de 20% et jusqu'à 80% des actes enregistrés. Ces activités conjointes entre l'éleveur et l'EMP s'expliquent notamment, par le passage d'un élevage à l'IPE en cours d'une campagne de reproduction ou pour des raisons liées à l'organisation du travail au sein des élevages (sites multiples, période de l'année, week-end).

2. Comparaison de l'activité des entreprises de mise en place et des éleveurs inséminateurs



La comparaison, qui porte sur des nombres et des procédures d'enregistrement des inséminations différents entre EMP et élevages IPE, ne permet pas de savoir pour les IPE :

- La proportion de retours sur IAP réalisée par des taureaux de saillie naturelle ?
- Quelle est l'exhaustivité de la déclaration des inséminations dans l'élevage ?
- Si les déclarations sont faites dans des délais acceptables ?

La comparaison de l'activité insémination réalisée par les éleveurs IPE et les entreprises de mise en place (EMP) est présentée dans le tableau 2. L'activité insémination est complétée par le taux de non-retour des IAP entre 18 et 90 jours (TNR90¹).

Tableau 2: Activité insémination par type d'opérateur de mise en place - campagne 2021

Type de femelles		Entreprises de Mises en Place			Eleveurs IPE			Total		
		IAT	IAP	TNR90 moyen	IAT	IAP	TNR90 moyen	IAT	IAP	TNR90 moyen
Race laitière	IA/génisses	1 187 819	707 632	67%	181 563	112 533	69%	1 369 382	820 165	68%
	IA/vaches	3 873 299	1 971 374	57%	598 280	308 113	58%	4 471 579	2 279 487	57%
	Total	5 061 118	2 679 006	60%	779 843	420 646	61%	5 840 961	3 099 652	60%
Race allaitante	IA/génisses	248 794	174 885	76%	17 598	12 992	81%	266 392	187 877	77%
	IA/vaches	461 366	328 335	78%	36 815	28 277	82%	498 181	356 612	78%
	Total	710 160	503 220	77%	54 413	41 269	82%	764 573	544 489	78%
France 2021		5 771 278	3 182 226	62%	834 256	461 915	63%	6 605 534	3 644 141	63%
Ecart à la camp 2020		-2,6%	-2,6%	0,0%	8,2%	7,6%	0,0%	-1,3%	-1,4%	0,0%

L'activité insémination diminue depuis plusieurs années.

Les EMP réalisent toujours la plus grande majorité des IA (87% des IAP), mais leurs activités sont en recul de -2,6% des IAT et des IAP. **A contrario, on observe une augmentation du nombre d'inséminations dans les élevages IPE de +8,2% IAT et de +7,6% IAP.** Cette augmentation de l'activité est en léger recul (-1,5% / campagne 2020) et ne compense pas la baisse d'activité enregistrée par les EMP. Globalement en 2021, on enregistre au total une baisse de -1,3% d'IAT par rapport à la campagne 2020.

Les taux de non-retour 18-90j observés par parité de femelle (génisse/vache), et par type de femelle (laitière/allaitante) donnent des résultats en apparence un peu meilleurs pour les éleveurs IPE par rapport aux résultats des EMP, notamment sur femelles allaitantes. Cependant, compte-tenu des limites évoquées précédemment, nous ne pouvons en conclure que l'IPE permet de meilleurs résultats de reproduction.

¹ Le TNR90, indique la proportion d'IA premières non suivies d'un retour en IA. Les retours par monte naturelle ne sont pas pris en compte par cet indicateur. Les IAP non suivies par une nouvelle IAP sont donc supposées fécondantes.

3. Typologie des IA réalisées par les éleveurs-inséminateur

3.1. Principales races de taureaux utilisées

74% des IAT réalisées par les éleveurs-inséminateurs, le sont avec des taureaux Prim'holstein et Blanc-bleu (respectivement 56% et 18% des IAT).

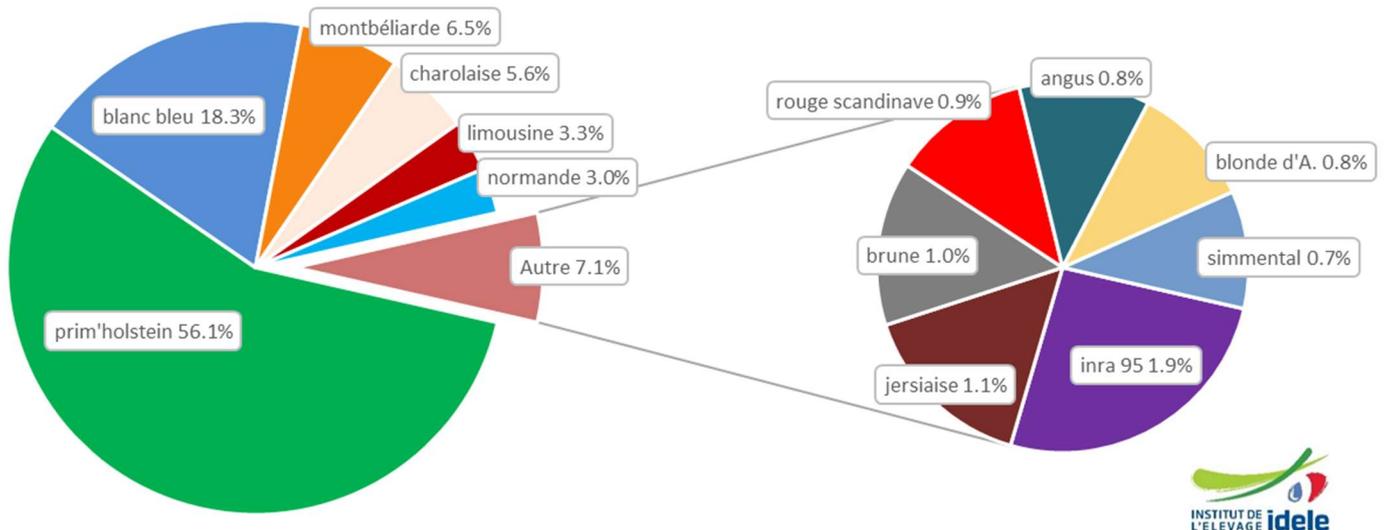


Figure 3 : proportion des races de taureaux utilisées en IPE

La figure 3 présente les principales races de taureaux mises en place par les éleveurs IPE. Tous types de taureaux confondus, les races de taureaux les plus utilisées sont : Prim'Holstein, Blanc-Bleu, Montbéliarde, Charolaise, Limousine et Normande. Le Blanc-bleu est utilisé en croisement viande sur femelles laitières. La catégorie « Autres » (7% des IAT) est décrite dans la seconde partie de la figure 3, où l'on observe la présence de la race Inra95 utilisée en croisement viande, les races Brune et Jersiaise et l'émergence (<1% des IAT) de races comme la Rouge scandinave ou la race Angus.

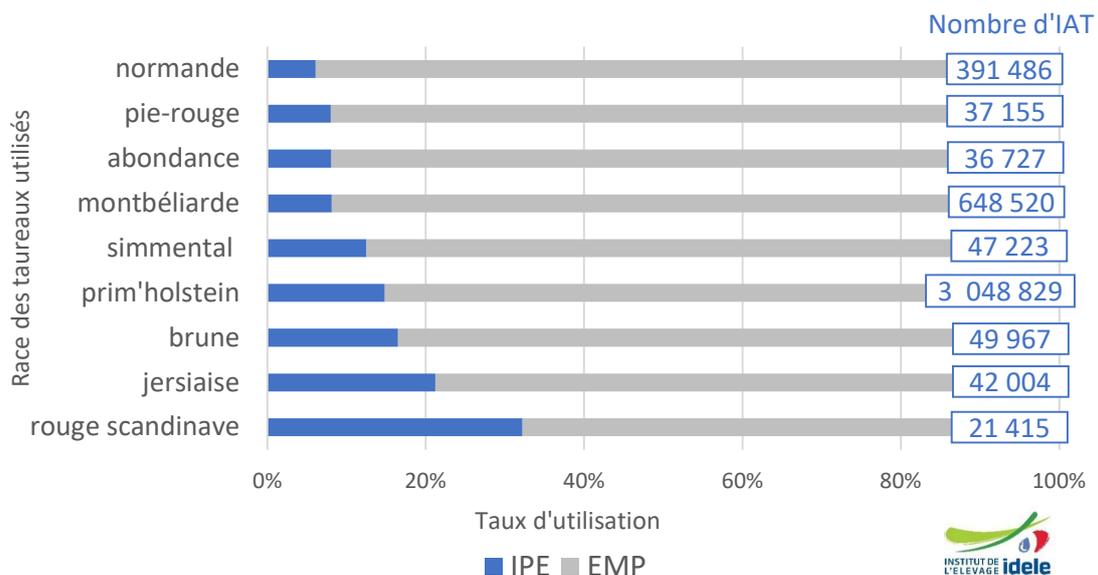


Figure 4 : Taux d'insémination IPE par race de taureaux (Lait)

Pour les races laitières (figure 4 page précédente) les taureaux de race Rouge scandinave sont les plus utilisés, au prorata de leur activité, dans les élevages IPE. Sur les 21 415 IAT enregistrées avec ces taureaux, plus de 30% de ces IA sont mises en place par les IPE. 98% de ces inséminations sont réalisées dans le cadre d'IA en croisement sur femelles laitières.

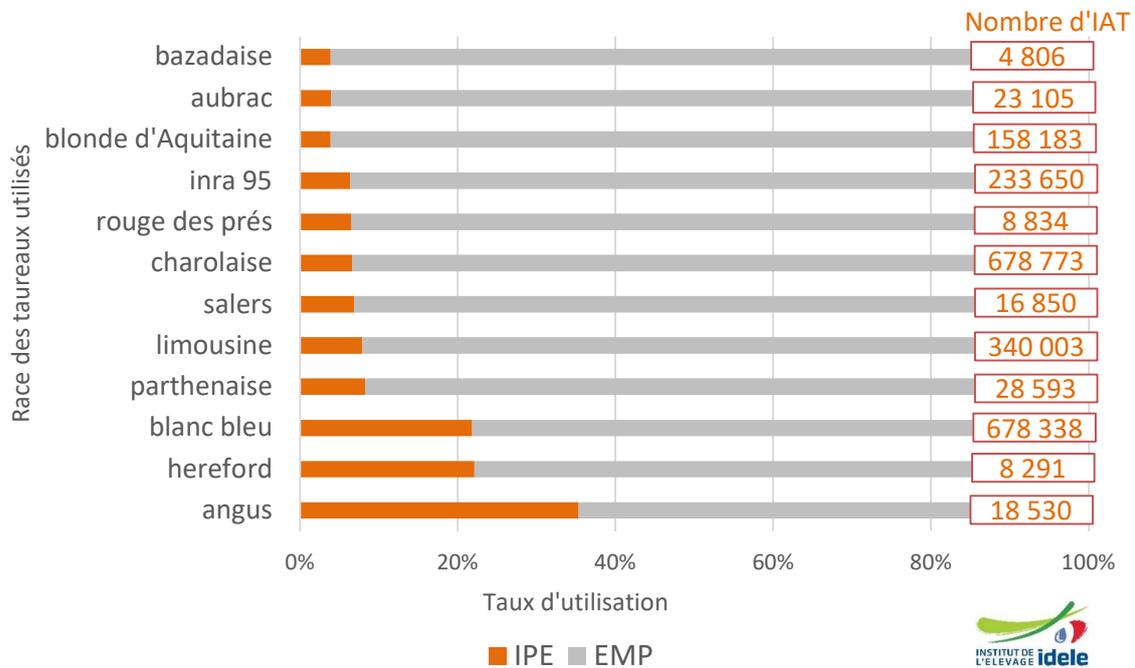


Figure 5 : d'insémination IPE par race de taureaux (Allaitant)

De la même manière, les races de taureaux allaitantes les plus utilisées par les IPE, au prorata de leur activité (figure 5) sont les races Angus, Blanc Bleu et Hereford, utilisées en croisement terminal.

La figure 6 ci-dessous, présente sur quel type de femelles sont utilisés les taureaux de races bouchères ou allaitantes dans les élevages IPE. Les races Inra95 et Blanc Bleu à forte muscularité et la race hereford sont utilisées à plus de 98% en croisement sur femelles laitières, l'angus à 90% et les taureaux de race limousine à 70%. Le Charolais est quant à lui utilisé en race pure à hauteur de 60% des IA, de même et à des degrés divers pour les autres races allaitantes représentées.

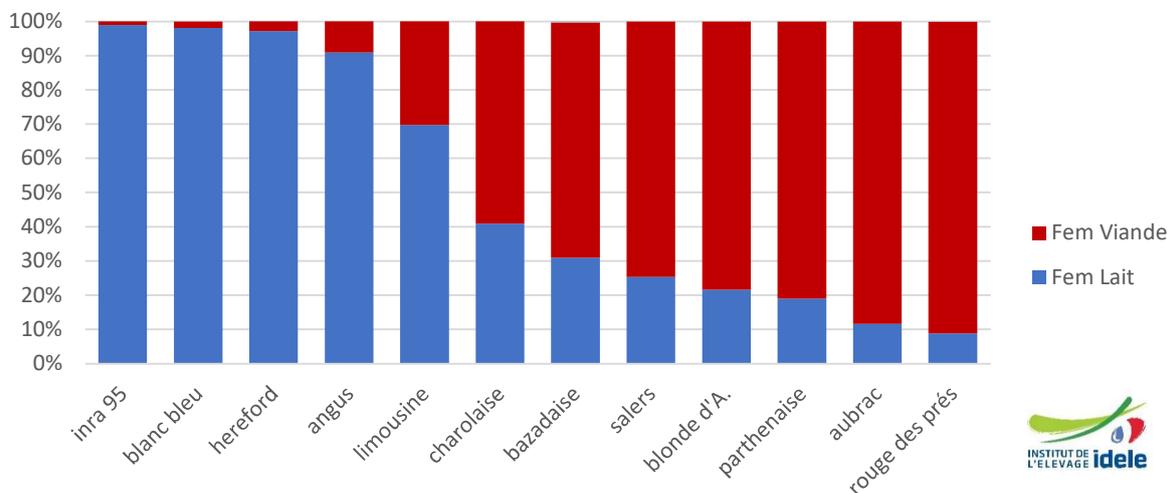


Figure 6 : Taux d'utilisation en croisement sur VL des taureaux de races bouchères

3.2. Principales races de femelles inséminées

En 2021, ce sont 779 843 doses qui ont été mises en place sur des femelles de races laitières (soit 88% des IAT IPE). La figure 7 ci-dessous, présente la répartition des IAT IPE mises en place sur ces femelles. Plus de 77% des IAT IPE sont réalisées sur Prim'holstein. On retrouve les Montbéliardes au second rang, pour 9% des IAT. Les femelles croisées laitières, participent à plus de 5% des IAT sur femelles laitières.

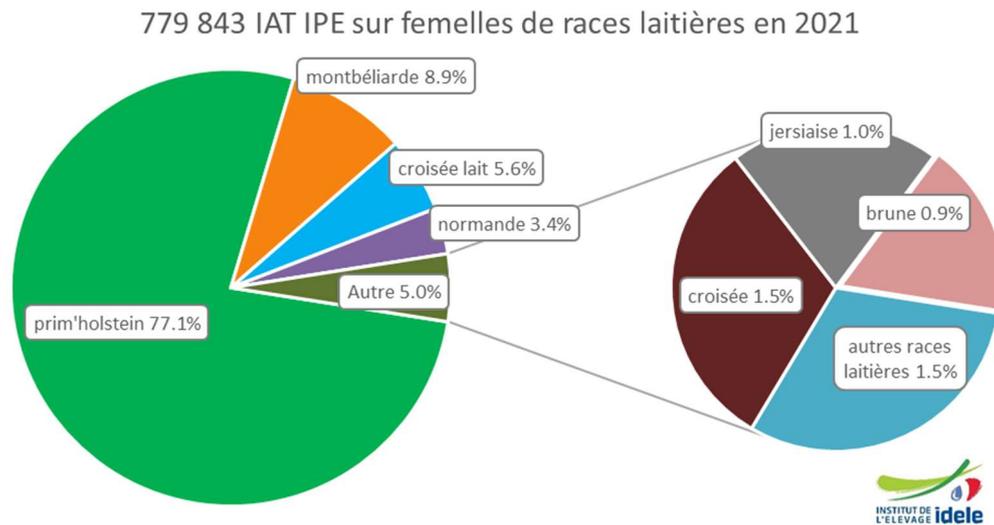


Figure 6 : Répartition des races de femelles laitières inséminées IPE

La figure 8, présente la répartition des 54 413 IAT réalisées sur des femelles de races allaitantes. Pour cette catégorie de femelles, 68% des IAT IPE sont réalisées sur des Charolaises (53%) et des Limousines (15%). Les femelles croisées et Blondes d'Aquitaine représentent respectivement 10% et 9% des IAT réalisées par les IPE sur femelles allaitantes. Les races Parthenaise et Salers (respectivement 4% et 3% des IAT) complètent cette liste. Dans la catégorie « Autre » (9% des IAT), on retrouve les races Aubrac, Blanc-bleu, Rouge des prés

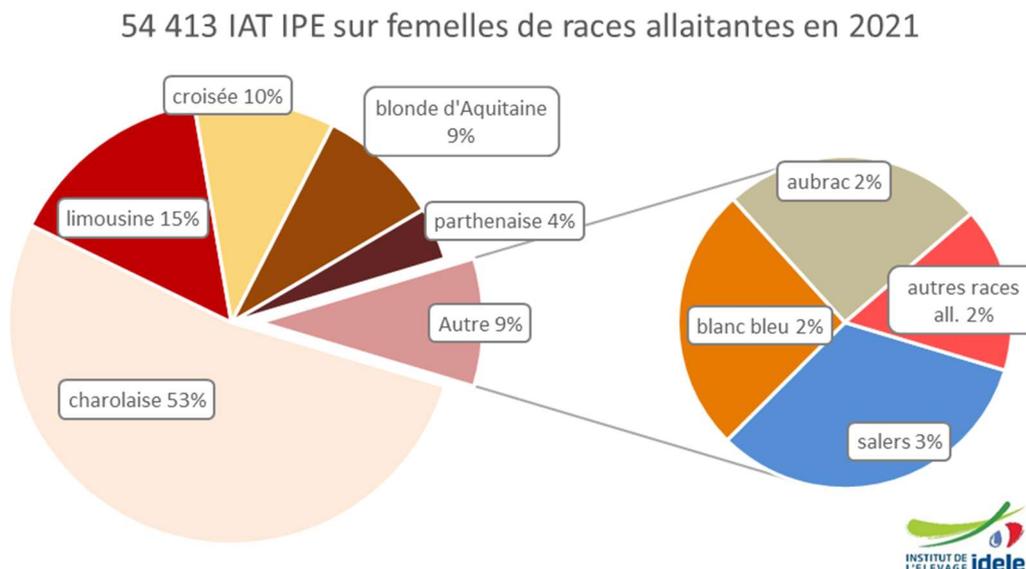


Figure 7 : Répartition des races de femelles allaitantes inséminées en IPE

3.3. Stratégies de reproduction des éleveurs IPE

Les éleveurs IPE adoptent des stratégies de croisement similaires aux statistiques nationales. La figure 9 présente les stratégies de reproduction en croisement ou en race pure qu'adoptent les éleveurs-inséminateurs. On retrouve les mêmes proportions de croisement que sur les données nationales avec : 7% de croisement lait et 19% de croisement viande (+2% par rapport à 2020) pour les femelles de races laitières et 11% de croisement viande sur les femelles de races allaitantes.

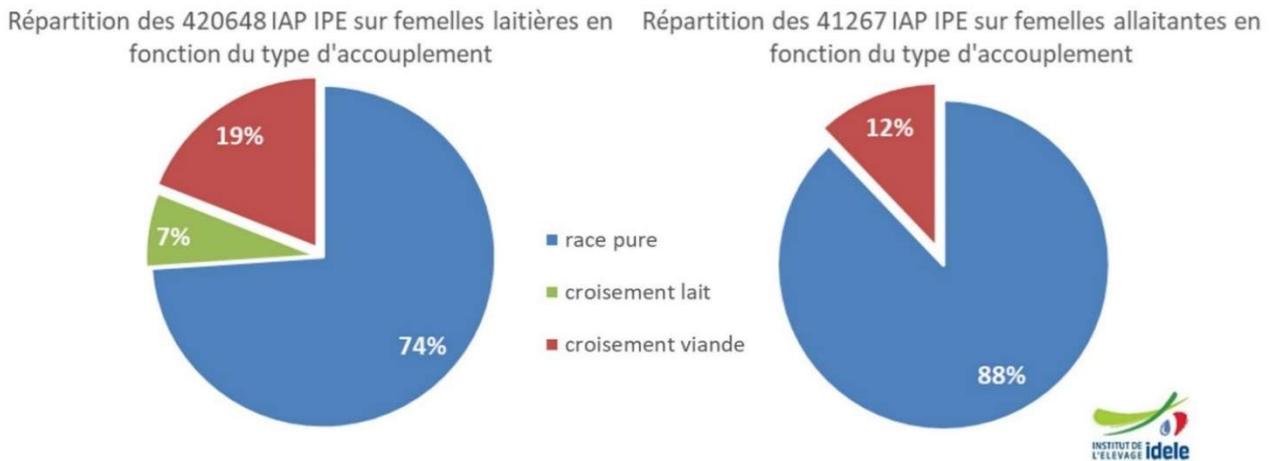


Figure 8 : Répartition des IAP par type d'accouplements et type de femelles

Les éleveurs IPE inséminent 12% de leurs femelles avec de la semence sexée.

Lors de l'enregistrement des IA, il est demandé à l'opérateur de préciser si l'insémination est réalisée avec de la semence sexée. Cet enregistrement est important pour l'évaluation génétique de la fertilité femelle.

Les enregistrements [d'inséminations en semence sexée sur la campagne 2021](#), représentent 11,7% des IA premières réalisées par les IPE. Ce taux est très proche du pourcentage d'IAP sexées observé au niveau national pour l'ensemble des inséminations (12,1%). De même pour les IA totales, le taux d'IA sexées pratiqué par les éleveurs-inséminateurs (9%) est voisin du taux national et même très légèrement supérieur (+0,3%).

Tableau 3 : Nombre et % d'IA en semence sexée en 2021

code EMP	code SEMSEX			% IAT sexées 1+2	Total nb IAT	code SEMSEX			% IAP sexées 1+2	Total nb IAP
	0	1	2			0	1	2		
	nb IAT	nb IAT	nb IAT			nb IAP	nb IAP	nb IAP		
IPE	759 568	2 736	71 952	9.0%	834 256	407 788	1 743	52 384	11.7%	461 915
France	6 030 556	20 271	554 707	8.7%	6 605 534	3 204 336	14 888	424 917	12.1%	3 644 141

code SEMSEX=0 pour semence conventionnelle, code SEMSEX=1 pour semence sexée mâle, code SEMSEX=2 pour semence sexée femelle,

En 2020, on observait un bond dans l'utilisation de la semence sexée de +9% au niveau national, celui-ci a été également observé dans les élevages IPE. En 2021 l'augmentation du nombre d'IAP sexées dans ces élevages s'est poursuivi et représente 26 000 inséminations (IAT) sexées supplémentaires.

Parmi les doses sexées mises en place, la part de l'utilisation des semences sexées femelles, avec 97% des IAP sexées, est très largement majoritaire dans les élevages IPE.

Génisse ou vache, quelles utilisations par les éleveurs IPE ?

Le tableau 4, présente la proportion d'IAP réalisées sur génisses ou sur vaches selon que les élevages réalisent leurs IA avec l'EMP ou par eux-mêmes, en IPE à des degrés divers. Lorsque l'opérateur est exclusivement l'EMP ou l'IPE, on constate que les ratios d'insémination sur génisses/vaches sont identiques, respectivement de 28% et 72% des IAP. On ne constate pas de stratégie spécifique d'IPE qui reviendrait à plus déléguer les inséminations sur génisses ou sur vaches.

Tableau 4 : Répartition des IAP par type de femelles et d'opérateurs

%IA en IPE	Nombre de cheptel	EMP		IPE		Total IAP
		IAP sur Génisses	IAP sur Vaches	IAP sur Génisses	IAP sur Vaches	
0%	67 096	28%	72%			3 130 230
[1-20%]	232	26%	66%	1%	6%	22 462
[20-50%]	249	21%	44%	8%	27%	22 450
[50-80%]	357	16%	18%	14%	53%	35 314
[80-99%]	1 017	2%	3%	26%	69%	106 684
100%	3 749			28%	72%	327 001
Total IAP	72 700	24%	63%	3%	9%	3 644 141

4. Situation démographique et géographique des élevages IPE

4.1. Activité IPE et taille des troupeaux

On constate qu'il y a davantage d'élevage IPE dans les grands troupeaux.

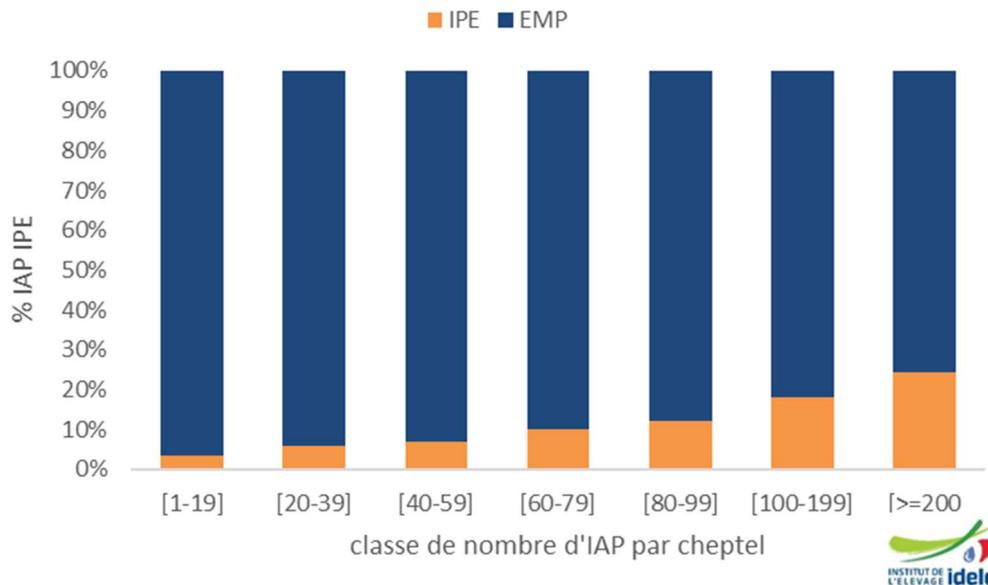


Figure 9 : Proportion d'IAP IPE par classe d'activité IAP des cheptels

On observe une part plus importante des IAP réalisées par des éleveurs-inséminateurs dans les cheptels qui ont une activité IA importante en volume (figure 9).

La pratique est proportionnelle : plus le nombre d'IAP est important dans l'élevage, plus la part représentée par les IAP IPE est élevée. Cette observation se confirme et s'accroît sur les dernières campagnes de reproduction. L'activité IA IPE représente 18% du total des IAP dans les grands troupeaux [100-199] IAP, et 24% dans les très grands troupeaux de plus de 200 IAP ; soit respectivement +4% et +7% pour ces deux catégories d'élevage, comparé à la campagne 2020.

4.2. Cartographie de l'activité IPE

Afin de proposer une vision de l'activité insémination représentée dans l'espace, plusieurs cartes sont réalisées. Afin de respecter le secret statistique, lorsque les effectifs d'élevages IPE ou les activités IA sont trop faibles, les résultats ne sont pas publiés. Les zones correspondantes sont identifiées et exclues des échelles de représentation.

La carte 1, représente la part des IAP réalisées par les éleveurs IPE sur le total des IAP enregistrées, à l'échelle du canton, ainsi que le nombre d'éleveurs IPE actifs présents dans chaque département.

Les cartes 2 et 3, représentent respectivement l'activité insémination par type de femelles, laitières (carte 2) et allaitantes (carte 3).

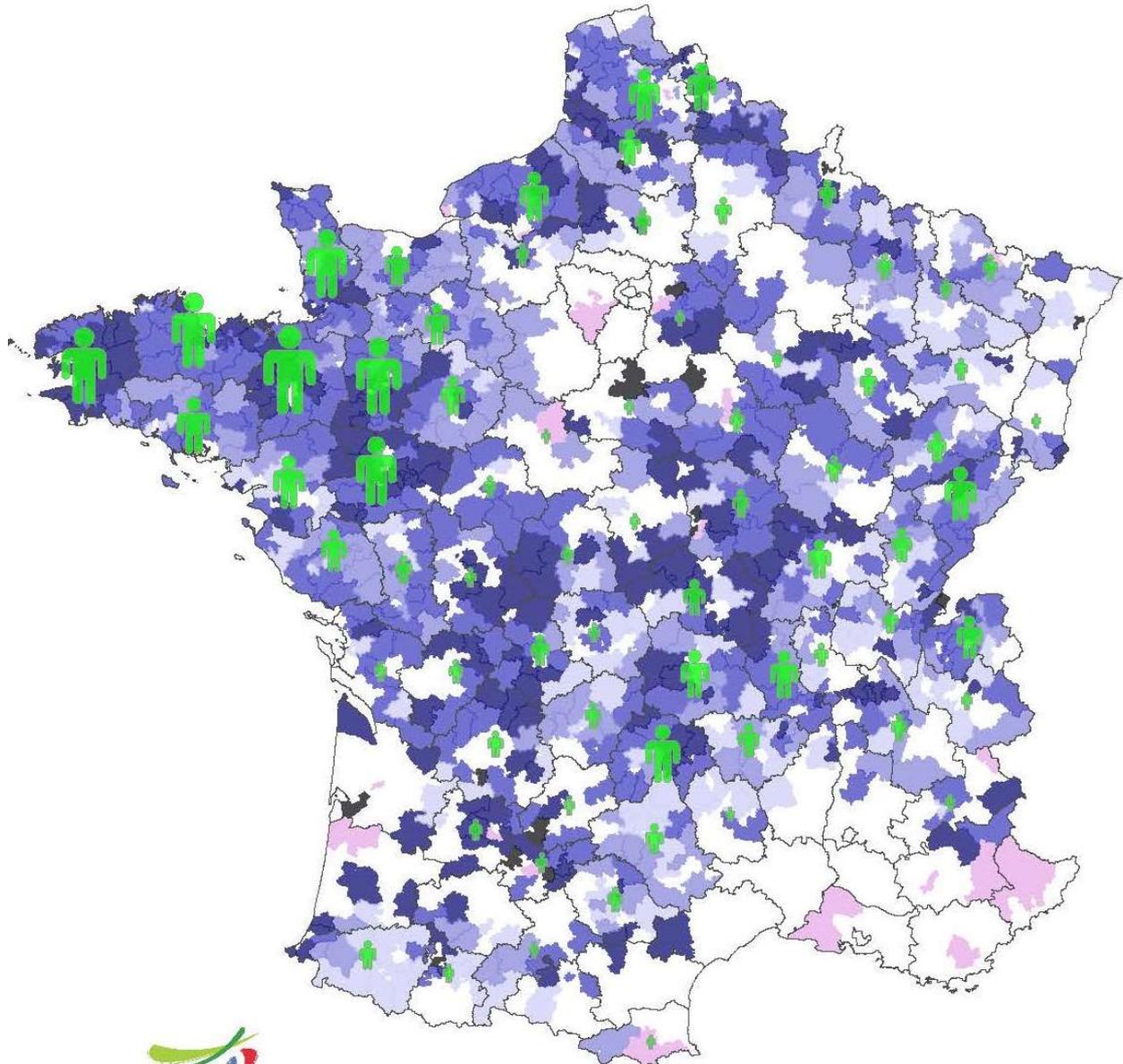
On retrouve principalement des élevages IPE dans les départements où la densité d'élevages est forte, notamment la densité d'élevages laitiers qui comptent également des troupeaux de grandes tailles, comme dans les régions des Pays de la Loire, de la Bretagne et du Nord de la France.

Dans le centre de la France (Limousin, Centre, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne), l'activité par les IPE est présente, mais opérée par un nombre d'élevages moins important. La spécialisation de l'activité sur femelles laitières ou allaitantes apparaît nettement sur les cartes 2 et 3 où l'on observe des échelles de volumes d'activité qui varient de 1 à 10.

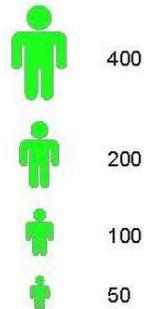
La carte 4 présente l'évolution du nombre d'éleveurs par département sur les 5 dernières campagnes. Dans l'ouest de la France, ce sont les départements de la Mayenne, d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-d'Armor et de la Manche, qui connaissent les progressions les plus importantes : de +25% à +47% d'élevages IPE supplémentaires depuis la campagne 2017. Dans l'est de la France, ce sont les départements de la Haute-Savoie et du Doubs qui enregistrent le plus de nouveaux élevages IPE sur cette même période.

Le détail de l'activité enregistré dans les élevages IPE, par département, est présenté dans le tableau de l'annexe 1.

Carte 1 : Effectifs d'élevages actifs par département (2021)



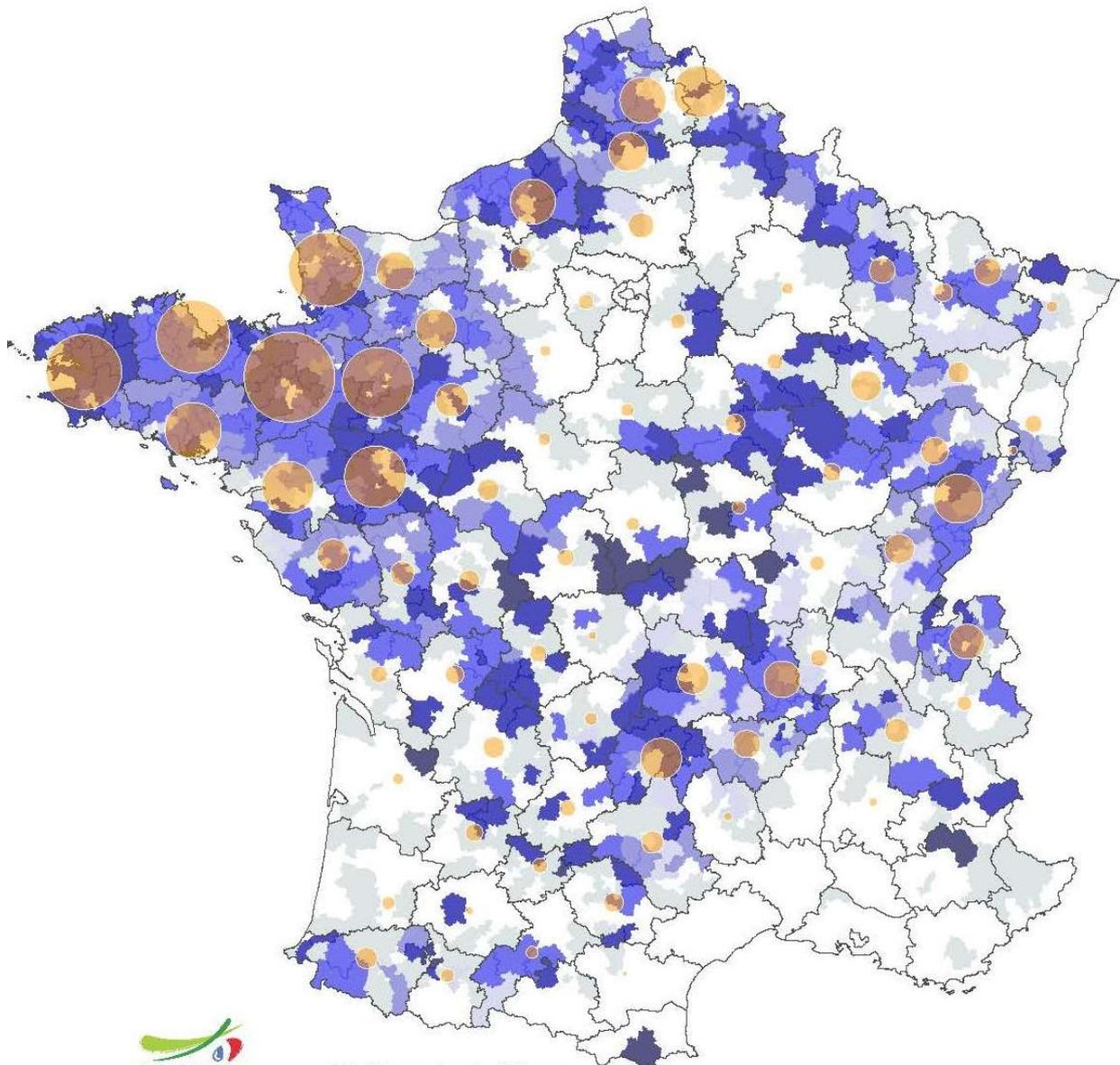
Élevages IPE actifs /département



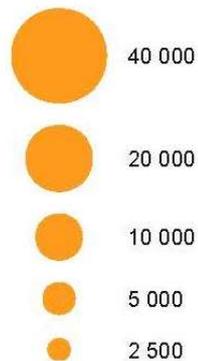
%IAP IPE/IAP totales



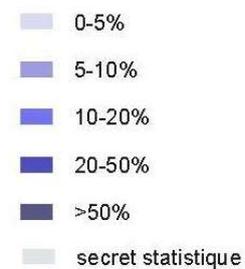
Carte 2 : Activité IAP sur femelles de races laitières (2021)



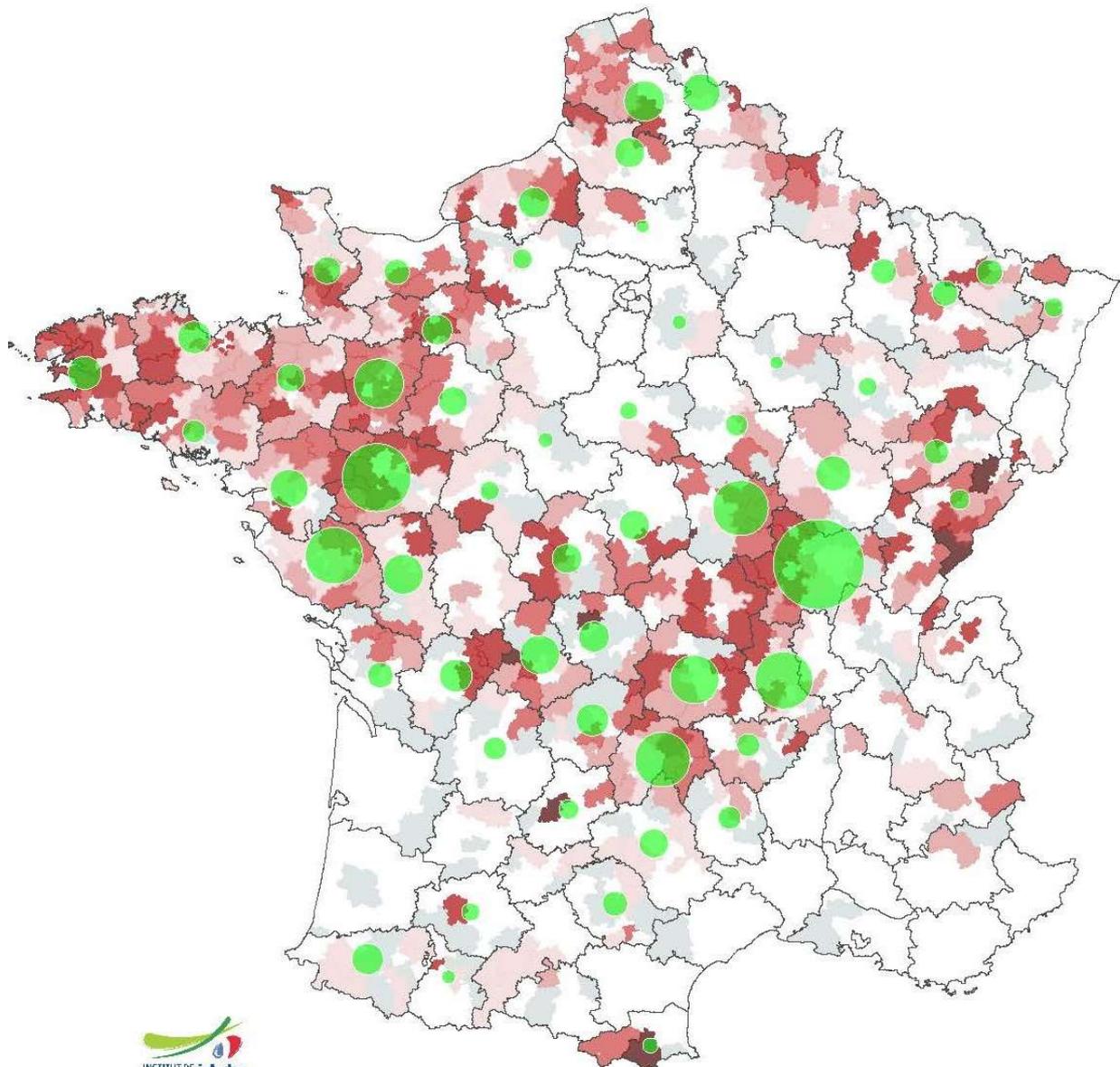
IAP femelles laitières /département



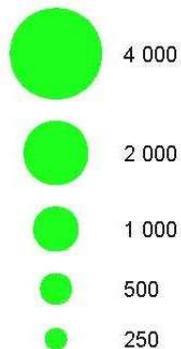
taux IAP IPE femelles laitières (IAP IPE/IAP totales)



Carte 3 : Activité IAP sur femelles de races allaitantes (2021)



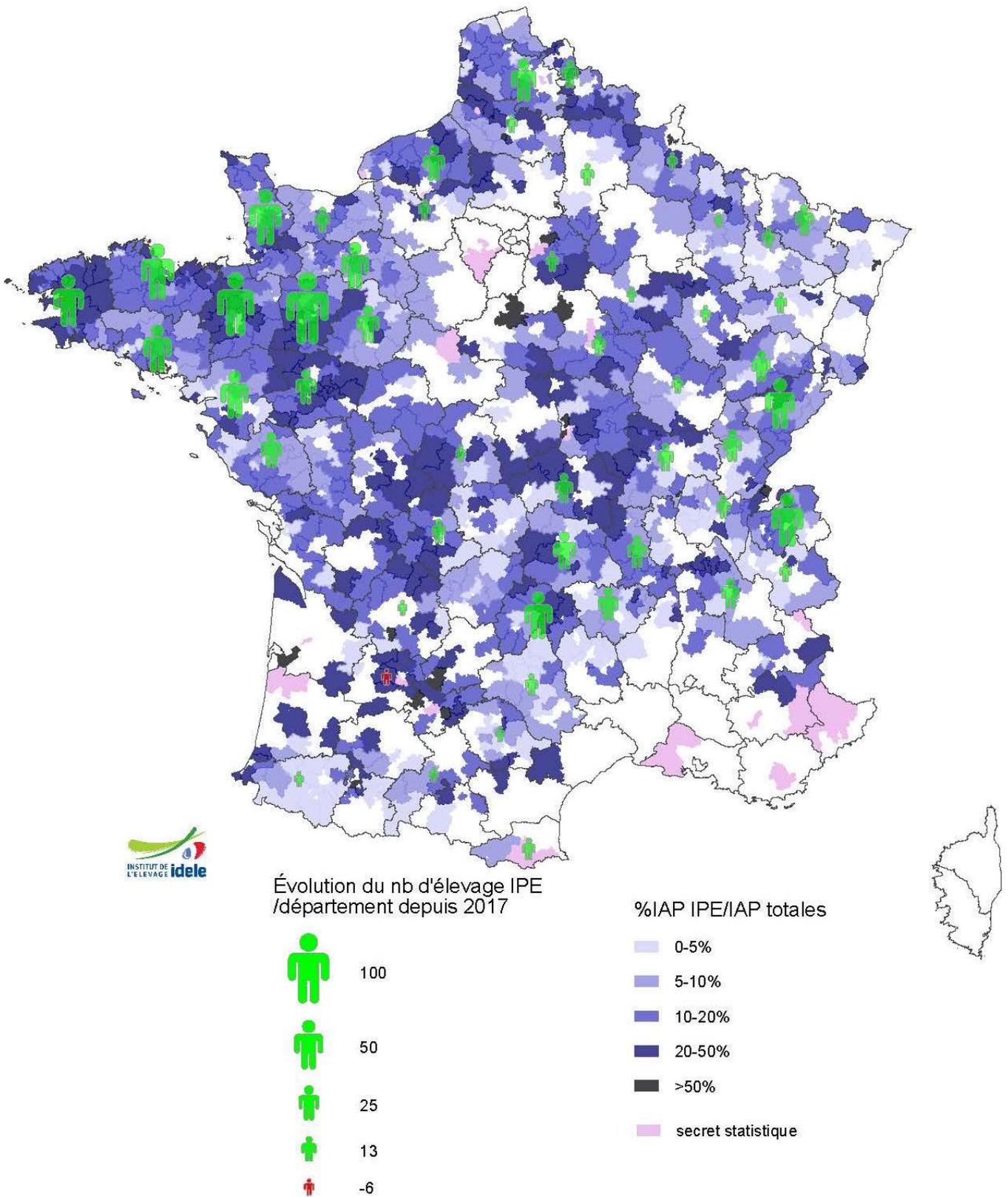
IAP femelles allaitantes /département



taux IAP IPE femelles allaitantes (IAP IPE/IAP totales)



Carte 4 : Evolution des effectifs d'élevages IPE par département depuis 2017



5. Délai d'enregistrement des inséminations

Pour assurer la traçabilité de la semence des reproducteurs, la réglementation demande que les entreprises de mise en place déclarent les IA dans le SIG dans un délai de deux semaines et les éleveurs inséminant au sein de leur troupeau dans un délai d'un mois.

Le plus souvent les éleveurs IPE enregistrent leurs inséminations dans le SIG via l'Etablissement départemental de l'Elevage (EdE) de leur zone.

On constate un délai d'enregistrement des IA hors-délai plus fréquent chez les éleveurs IPE.

Pour préciser les délais d'apport dans le SIG, à partir du fichier des IA réalisées en 2021, on mesure le délai entre la date de l'acte d'IA et la date de l'enregistrement (date de création – date d'IA).

Tableau 5 : Délai moyen et percentile90 des apports d'IA dans le SIG par type d'opérateurs IA

Catégorie	Nb IA	Délai moyen (jours)	Percentile90 (nb jours pour enregistrer 90% des IA)
EMP	5 771 896	2,1 +/- 6,3	4
Eleveurs IPE	834 310	16,6 +/- 25,0	47
France	6 606 206	3,9 +/- 8,6	6

(IA réalisées campagne 2021, enregistrées jusqu'au 15/04/2022)

Pour l'ensemble des inséminations réalisées en 2021 et enregistrées avant le 15/04/2022, le délai moyen est de 4 jours. Le délai moyen d'enregistrement dans le SIG des éleveurs IPE est d'environ 17 jours (tableau 5), il tend à se réduire sur les dernières campagnes : -1j par rapport à 2020 et -5j par rapport à 2019. Néanmoins, si l'on observe le percentile90, il a fallu 47 jours pour que 90% des inséminations soient enregistrées. Une marge d'amélioration existe donc dans les départements où ces écarts sont les plus importants.

Tableau 6 : Cinétique d'apport des IA dans le SIG par catégorie d'opérateurs IA

Catégorie	Délai d'enregistrement des IA (jours)					
	0-14	15-29	30-59	60-99	90-119	>=120
EMP	99%	1%	0%	0%	0%	0%
Eleveurs IPE	65%	17%	11%	4%	2%	0%
France	6 244 236	177 582	118 666	40 669	20 648	4 405

(IA réalisées campagne 2021, enregistrées jusqu'au 15/04/2022)

En 2021, on constate que 17% des IA IPE sont déclarées hors-délai (Tableau 6 et figure 12), c'est-à-dire au-delà des 30 jours réglementaires. Pour ces IA, ce laps de temps correspond à un intervalle dans lequel une IA de retour aurait potentiellement pu être effectuée (dans 6% des cas plusieurs retours). Cela souligne l'impossibilité, évoquée précédemment, d'interprétation des TNR selon le type d'opérateur IPE et EMP.

Malgré ces points, les incitations faites auprès des éleveurs pour qu'ils enregistrent les IA dans le temps réglementaire requis de 1 mois, semblent porter leurs fruits. Il est primordial de respecter ce délai de 1 mois pour déclarer ses IA, celles qui sont enregistrées au-delà de cette période sont déclassées et ne contribuent pas à la certification des filiations des veaux qui en sont issus.

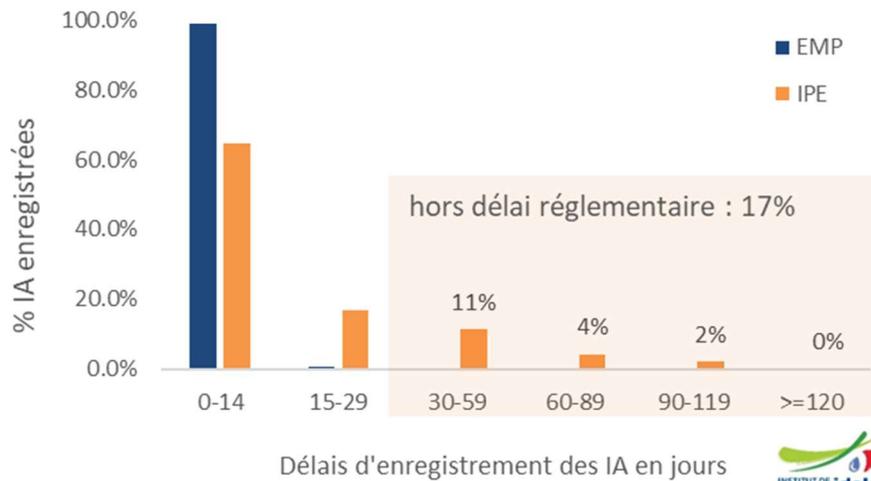


Figure 10 : Délai d'enregistrement des IA

6. Annexes

Annexe 1 : Activité insémination réalisée par les éleveurs IPE durant la campagne 2021

Département	cheptels IPE actifs	% cheptel IPE	nb IAT	nb IAP	%IAP sexées	% IAP IPE / IAP totales
Ain	40	5.3%	5581	3353	1.0%	7.5%
Aisne	41	6.5%	10205	5412	11.0%	14.6%
Allier	72	9.8%	6609	4476	0.0%	19.2%
Alpes-de-Haute-P.	7	14.3%	513	326	0.0%	33.7%
Hautes-Alpes	16	7.5%	1061	654	0.0%	13.2%
Alpes-Maritimes	s	s	s	s	s	s
Ardèche	5	0.9%	755	422	0.0%	4.0%
Ardennes	46	6.8%	6019	3726	10.0%	11.3%
Ariège	7	2.5%	747	475	34.0%	10.0%
Aube	18	8.9%	2871	1349	0.0%	14.2%
Aude	s	s	s	s	s	s
Aveyron	52	2.4%	4917	2961	5.0%	4.3%
Calvados	91	7.2%	14347	7961	13.0%	11.1%
Cantal	187	9.6%	17247	10460	16.0%	18.2%
Charente	33	10.6%	3944	2372	6.0%	18.6%
Charente-Maritime	24	6.7%	3618	1811	10.0%	12.3%
Cher	15	5.2%	1999	1384	0.0%	15.1%
Corrèze	40	4.2%	2177	1434	5.0%	8.7%
Côte-d'Or	40	7.3%	3735	2331	0.0%	9.9%
Côtes-d'Armor	315	12.0%	53293	28497	7.0%	16.2%
Creuse	22	3.7%	1182	861	0.0%	6.6%
Dordogne	40	6.2%	4791	2651	10.0%	15.5%
Doubs	163	8.6%	21327	12802	26.0%	11.4%
Drôme	6	3.8%	720	401	0.0%	8.7%
Eure	29	5.3%	4866	2589	13.0%	8.2%
Eure-et-Loir	8	4.3%	1052	599	15.0%	7.1%
Finistère	324	14.8%	55687	30513	7.0%	20.6%
Gard	s	s	s	s	s	s
Haute-Garonne	15	2.5%	1624	806	19.0%	6.2%
Gers	10	2.3%	691	471	2.0%	7.4%
Gironde	9	7.0%	1433	611	10.0%	23.3%
Hérault	s	s	s	s	s	s
Ille-et-Vilaine	442	12.8%	80698	43255	9.0%	17.7%
Indre	24	6.6%	3423	1925	0.0%	16.9%
Indre-et-Loire	26	8.7%	5317	2536	12.0%	13.0%
Isère	40	4.7%	5436	3086	0.0%	10.3%
Jura	65	7.0%	7605	4742	14.0%	8.3%
Landes	9	2.5%	2018	888	18.0%	11.1%
Loir-et-Cher	12	5.2%	1563	884	19.0%	6.1%
Loire	129	7.7%	14369	8895	0.0%	13.9%
Haute-Loire	66	3.3%	7148	4204	0.0%	6.4%
Loire-Atlantique	159	8.9%	27372	15036	12.0%	11.6%

Département	cheptels IPE actifs	% cheptel IPE	nb IAT	nb IAP	%IAP sexées	% IAP IPE / IAP totales
Loiret	14	9.0%	1534	1011	0.0%	13.3%
Lot	21	4.8%	3152	1508	14.0%	13.8%
Lot-et-Garonne	25	7.1%	2957	1574	19.0%	19.3%
Lozère	12	1.3%	992	657	12.0%	2.6%
Maine-et-Loire	261	15.6%	41332	22581	11.0%	22.5%
Manche	265	8.8%	53917	29939	16.0%	13.8%
Marne	5	2.9%	1446	653	13.0%	7.4%
Haute-Marne	45	7.8%	9453	4970	20.0%	12.2%
Mayenne	336	12.4%	51674	27384	14.0%	16.3%
Meurthe-et-Moselle	24	3.8%	3307	2005	5.0%	5.2%
Meuse	40	5.3%	6999	3752	12.0%	7.9%
Morbihan	178	8.4%	32576	16755	7.0%	11.0%
Moselle	38	4.3%	7735	4093	12.0%	8.5%
Nièvre	45	10.5%	3699	2703	0.0%	21.9%
Nord	131	8.6%	28579	14936	16.0%	15.8%
Oise	39	9.9%	6111	3380	10.0%	17.1%
Orne	93	6.2%	16356	8817	16.0%	8.7%
Pas-de-Calais	151	8.2%	22870	11996	12.0%	12.7%
Puy-de-Dôme	130	8.6%	10191	6563	0.0%	13.9%
Pyrénées-Atlantiques	47	1.6%	5669	2831	16.0%	5.7%
Hautes-Pyrénées	20	2.7%	2056	1059	14.0%	10.8%
Pyrénées-Orientales	12	29.3%	195	149	1.0%	22.6%
Bas-Rhin	9	1.5%	1436	869	6.0%	2.5%
Haut-Rhin	12	2.7%	3009	1486	21.0%	8.1%
Rhône	30	3.7%	2662	1503	0.0%	5.3%
Haute-Saône	55	7.1%	7361	4160	36.0%	8.6%
Saône-et-Loire	84	7.2%	7834	5679	0.0%	11.2%
Sarthe	88	8.4%	11102	6256	14.0%	10.3%
Savoie	20	2.7%	2144	1067	0.0%	4.7%
Haute-Savoie	105	8.7%	11237	6517	1.0%	14.2%
Seine-Maritime	137	10.6%	20157	11166	12.0%	15.9%
Seine-et-Marne	14	16.5%	2558	1259	0.0%	29.9%
Yvelines	6	37.5%	2681	1129	0.0%	82.4%
Deux-Sèvres	46	5.0%	6899	3892	7.0%	7.7%
Somme	74	8.4%	16157	8484	15.0%	16.5%
Tarn	36	4.3%	3784	2228	17.0%	9.5%
Tarn-et-Garonne	23	9.3%	2417	1148	23.0%	25.2%
Vendée	101	7.2%	11600	6998	10.0%	7.5%
Vienne	21	8.2%	4612	2265	12.0%	15.9%
Haute-Vienne	54	9.9%	3660	2308	5.0%	18.2%
Vosges	28	2.9%	4335	2390	25.0%	4.1%
Yonne	34	9.5%	3594	2246	0.0%	14.2%
Territoire de Belfort	5	6.1%	800	458	27.0%	9.9%
France	5567	7.5%	831 202	460 284	11,7%	12,7%

s : secret statistique

Collection
Résultats

Edité par :
l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy
75595 Paris Cedex 12
www.idele.fr
Septembre 2022

Dépôt légal :
3^e trimestre 2022
© Tous droits réservés
à l'Institut de l'Élevage
Réf. 0022 203 039
ISSN 1773-4738



Les chiffres de l'insémination par l'éleveur

Campagne IA 2020-2021

Bilan des inséminations animales bovines 2021

Résumé

La pratique de l'insémination par l'éleveur (IPE) continue de se développer en 2021, plus particulièrement dans les élevages de grande taille qui réalisent plus de 100 inséminations premières. Cette pratique concerne majoritairement les élevages laitiers sur les zones de forte densité d'élevages. Les choix réalisés par ces éleveurs en termes de croisement ou d'utilisation de la semence sexée correspondent à ce que l'on observe dans les autres élevages qui pratiquent l'insémination pour la reproduction de leurs animaux.

Retrouvez dans cette édition 2021, des chiffres de l'insémination par l'éleveur, les spécificités de cette activité, comment et où elle s'exerce sur le territoire et avec quelle intensité.

Avec le soutien financier de:



Contact :
denis.faradji@idele.fr

Septembre 2022
Réf. 0022 203 039
ISSN 1773-4738

www.idele.fr

